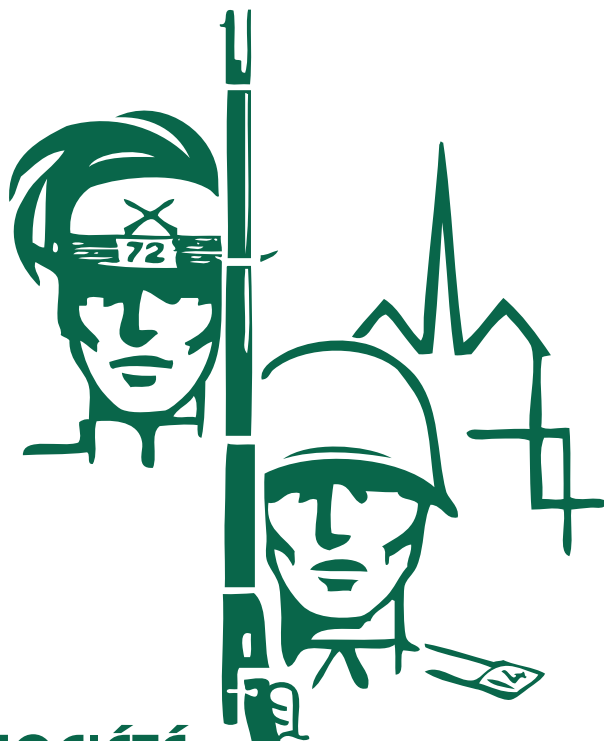


SPÉCIAL BAT CAR 14 - CC / CT 2020

VOTATION "AIR2030"

SOCIÉTÉ FONDÉE EN 1824 PAR LE GÉNÉRAL G.-H. DUFOUR



LE CARABINIER GENEVOIS

SOCIÉTÉ MILITAIRE DES CARABINIERS GENEVOIS

84^e année – No 823
Août 2020

SMCG
www.carabinier-ge.ch

ÉDITION/PRESSE NUMÉRIQUE ET IMPRIMÉ

Magazine/Revue
Catalogue
Plaquette
Bulletin
Papeterie

GRAPHISME MARKETING

Direction artistique
Conception graphique
Identité visuelle & logo
Branding
Marketing et communication

WEB RÉSEAUX SOCIAUX

Site Internet
Référencement
E-commerce
Community management
CMS WordPress



BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ MILITAIRE DES CARABINIERS GENEVOIS

fondée en 1824 par le général
Guillaume-Henri DUFOR

84^E ANNÉE
No 823
AOÛT 2020

Rédacteur en chef :
Maj Jean-Michel GIORIA

Rédacteur en second :
Cap Grégoire PFÄFFLI

Composition et prépresse :
Pixelization Sàrl, Sarina ADRIAANSEN
Site Internet : www.pixelization.ch

Président de la Société :
Col EMG Pierre-Michel AUER
E-mail : pm.auer@carabinier-ge.ch

Président de la section de tir :
Maj Jean-Michel GIORIA
Tél. 079 772 93 75 - Fax 022 345 11 17
E-mail : jm.gioria@carabinier-ge.ch

Cp car 72 :
Commandant ai : cap car Jean-Michel GIORIA

Correspondance :
Société et section de tir
Case postale 5001 - 1211 Genève 11
E-mail : info@carabinier-ge.ch

Compte de chèques postaux :
Société Militaire des Carabiniers Genevois :
12-2075- 8
Section de Tir des Carabiniers Genevois : 12-8271-0

PUBLICITÉ

CARLETTI
Entreprise du Bâtiment
Maçonnerie - Gypserie - Peinture
Lavage façades à la vapeur

Rue Eugène-Marziano 21
1227 Les Acacias
Tél. : 022 342 22 25
Fax : 022 301 17 17
entreprise.carletti@bluewin.ch

SOMMAIRE

Adresses de la SMCG	1
Sommaire	2
Programme et activités des mois d'août à novembre 2020	3-4
Nouvelles brèves de la SMCG	
Annnonce du repas annuel de la Société Militaire des Carabiniers Genevois, jeudi 19 novembre 2020	5
Organisation par la cp car 14/2 - LA ROYALE -, commandée par le capitaine Kevin AEBERHARD	
Discours du lt col EMG Guillaume GENOUD, cdt bat car 14, lors de la prise du drapeau du bat car 14, à Bure, le mardi 30 juin 2020	6-7
Photo de la prise du drapeau du bat car 14	8
Chronique de l'EM bat car 14 par le capitaine Fabien LAFARGE, S1 bat car 14	9
Chronique d'un cours technique au temps du COVID-19 : CC-CT du bataillon de carabiniers 14, à Bure, du 29 juin au 12 juillet 2020, par l'of spéc Catalina ROTE, of PIO bat car 14	10-11
Photos lors de la prise du drapeau du bat car 14	12
IMSG	13
MESSAGE DU COMMANDANT DE CORPS THOMAS SÜSSLI, CHEF DE L'ARMÉE : l'importance d'AIR2030 pour l'armée en tant que système global	14-15
Message de M. Pascal KÜMMERLING au sujet de la votation du 27 septembre 2020	16-17
Message de M. Etienne GUGGISBERG, président du CRDC : Fin de l'aviation militaire, fin de la neutralité suisse	18-19
Message de Mrs. Jean-Pierre et Arnaud POLLIEN, de Quality Control NDT SA, concernant AIR2030	20-21
OUI à la sécurité aérienne, par Mme Olivia de WECK	22
Modification de la loi sur les armes, par le major EMG Florian MAURY	23-24
Séances de tirs sportifs organisées par le cap Guillaume AUER	3 ^{ème} de couverture

PROGRAMME ET ACTIVITÉS AOÛT À NOVEMBRE 2020

Jeudi 20 août 2020	Joute de pétanque des carabiniers, jardins de la Maison DUFOUR, de 18h à 21h.
Jeudi 27 août 2020	Séance de tir militaire organisée par la Section de Tir des Carabiniers Genevois, au stand cantonal de tir à Bernex, de 16h à 19h30.
Samedi 29 août 2020	Séance de tir militaire organisée par la Section de Tir des Carabiniers Genevois, au stand cantonal de tir à Bernex, de 8h à 12h.
Vendredi 11 septembre 2020	Tir en campagne, au stand cantonal de tir à Bernex, de 16h à 19h30.
Samedi 12 septembre 2020	Tir en campagne, au stand cantonal de tir à Bernex, de 8h à 12h et de 14h à 16h.
Jeudi 17 septembre 2020	Session de tir sportif au stand de tir cantonal de Bernex, de 17h à 19h30, organisée par le cap Guillaume AUER . Voir 3 ^{ème} page de couverture.
Jeudi 8 octobre 2020	Session de tir sportif au stand de tir cantonal de Bernex, de 17h à 19h, organisée par le cap Guillaume AUER . Voir 3 ^{ème} page de couverture.
Dimanche 8 novembre 2020	Cérémonie à la mémoire des soldats de Genève morts au service de la Patrie, Parc Mon-Repos, 11h15. Participation d'un détachement de la Cp car 72.
Jeudi 19 novembre 2020	REPAS ANNUEL de la Société Militaire des Carabiniers Genevois, organisé par la cp car 14/2 (LA ROYALE), commandée par le cap Kevin AEBERHARD. Voir page 5.
Mardi 24 novembre 2020	Cérémonie de libération. Lieu et heure ne sont pas encore déterminés.

NOUVELLES BRÈVES

- Mardi **30 juin 2020**. Prise du drapeau du bat car 14 lors du cours de cadres, à Bure, à 17h. Le détachement de la Cp car 72 était composé du cap car Jean-Michel **GIORIA**, cdt ai, du lt car David **OBRIST** (porte-drapeau de la SMCG) et du sgtm car Etienne **STALDER**. Le col EMG Pierre-Michel **AUER**, Président de la SMCG, a assisté à la cérémonie.
- Jeudi **9 juillet 2020**. Remise du drapeau du bat car 14 lors du cours de cadres, à Bure, à 17h. Le détachement de la Cp car 72 était composé du plt car Vincent **GILLET**, du lt car David **OBRIST** (porte-drapeau de la SMCG) et du sgtm car Etienne **STALDER**. Le col EMG Pierre-Michel **AUER**, Président de la SMCG, a assisté à la cérémonie.

manUplast

MOULES • INJECTION

SWISS  MADE

manUplast sa

Ch. du Champ aux Roses 5
CH - 1338 Ballaigues (VD)
Tél. : +41 21 843 33 17
d.nussbaumer@manuplast.ch



www.manuplast.ch

B BOYMOND S.A.R.L. ÉLECTRICITÉ

- Courant fort
- Courant faible
- Téléphone, VOIP, Réseau
- Télévision, IPTV, Vidéo surveillance
- Service dépannage

Ch. des Epinglis 21 - 1257 Croix-de-Rozon
022.771.17.97

info@boymond.ch

www.boymond.ch

À VOS AGENDAS

REPAS ANNUEL DE LA SOCIÉTÉ MILITAIRE DES CARABINIER GENEVOIS

JEUDI 19 NOVEMBRE 2020

Cette année c'est « LA ROYALE », cp car 14/2, commandée par le cap Kevin AEBERHARD, qui organisera ce traditionnel repas annuel.



PRIX

cash CHF 50.- tout compris à payer sur place
ou CHR 52.- par paiement par carte

INSCRIPTION

cap Guillaume AUER -> g.auer@carabinier-ge.ch

DISCOURS DU LT COL EMG GUILLAUME GENOUD CDT BAT CAR 14



PRISE DU DRAPEAU MARDI 30 JUIN 2020 BURE

« Souviens-toi de toujours Oser »

Mon Divisionnaire,
Monsieur le commandant de la place
d'armes,
Mesdames et Messieurs les invités en
vos titres et fonctions,
Carabiniers du 14,

Pour des raisons sanitaires évidentes et
afin de permettre d'économiser les jours
de services de la troupe en prévision d'un
éventuel engagement ultérieur dans le
cadre de la pandémie mondiale, le Chef
de l'Armée a pris la décision d'annuler
les cours de répétition jusqu'au mois de
septembre de cette année.

Dans cette situation, la division territoriale
1 a osé, car elle a obtenu que ses troupes
planifiées en service cet été effectuent
un cours de cadres d'une durée de 12
jours, sans interruption, permettant
ainsi de garder et de perfectionner l'état
de préparation des officiers et sous-
officiers, mais également d'assurer la
relève sur le long terme.

Ainsi, les deux seuls corps de troupe
faisant service en Suisse cet été sont les
2 bataillons de carabiniers de la division
territoriale 1, prouvant une fois de plus,
que l'infanterie reste bien Maître des
batailles, quelle que soit la situation.

Le bat car 14 et le bat car 1, ensemble,
plus forts, montrent à notre population
que notre armée de milice, après un
engagement exemplaire ces derniers
mois, ne baisse pas les bras et continue à
s'entraîner intensément afin de garantir
la sécurité de notre belle Patrie.

Cadres du 14, nous avons 12 jours pour
nous entraîner et nous perfectionner
dans les domaines de la mécanisation,
du combat en zone urbaine ainsi qu'au
tir lance-mines.

Il est de notre devoir d'en tirer profit
au maximum et de nous perfectionner,
en osant commettre des erreurs et
surtout en sachant en tirer profit afin de
s'améliorer.

Le programme de travail sera
extrêmement intense, débutant sur les
chapeaux de roue, dès la fin de cette
cérémonie, par le traditionnel exercice
« HEPHAISTOS », à la fin duquel la
meilleure patrouille se verra remettre le
trophée du Carabinier.

Dans le courant de cette nuit, débutera
l'exercice d'état-major interne
« MERCIER », d'une durée de 32 heures.

Après une rapide remise à niveau
technique, Vendredi aura lieu l'exercice

de mécanisation « ROYAUME », sur 2 jours
et 2 nuits.

Cette première semaine sera clôturée
dimanche par une journée dédiée à l'esprit
de corps et à la sauvegarde des traditions
chères à notre arme.

La semaine 2 sera dédiée au
perfectionnement du combat en zone
urbaine et au tir lance mines. Après des
exercices au niveau de section lundi,
l'exercice « TABAZAN » débutera mardi au
petit jour pour une durée de 48 heures.

Enfin, le cours finira par l'exercice d'état
major « CATURIX » durant lequel nous
serons cette fois exercés par l'échelon
supérieur.

Fidèles à notre nouvelle devise, nous avons
osé planifier ce programme ambitieux.
Mais attention, un tel rythme de travail
sera possible uniquement avec :

1. une discipline de fer ;
2. une marche du service exemplaire ;
3. des formes militaires irréprochables ;
4. une observation stricte des
prescriptions de sécurité ;
5. un esprit de corps sans faille.

Ces 5 points seront mon
credo durant mes années de
commandement.

CALMES, DROITS, en allant
de l'AVANT, nous allons ces
prochaines années, ensemble,
donner le meilleur de nous-même
afin d'honorer notre devoir de
citoyen soldat.

Historiquement, les unités de
carabiniers se distinguaient de
l'infanterie de ligne par leur
combativité, leur aptitude au tir
de précision, leur résistance, leur
mobilité et leur engagement en
formations diluées dans le terrain.
Nous nous entraînons en ce sens
en apportant une importance
particulière à perpétuer les
traditions.

Je suis extrêmement heureux et

fier de m'être vu confier le commandement
du 14.

Carabiniers, je ne vous décevrai pas. Je
saurai me montrer digne de la confiance
qui m'a été témoignée par mon supérieur
en m'assurant que chaque mission confiée
soit réalisée avec succès et surtout, je
saurai me montrer digne de vous, qui
servez ce bataillon, en m'assurant qu'à la
fin de chaque service vous soyez fatigués,
mais heureux et fiers d'avoir servi ce
Drapeau.

Je sais pouvoir compter sur votre
engagement, preuve en est : en pleine
sortie d'une crise sanitaire historique et au
début d'une pénible reprise des activités
économiques, vous avez quitté vos familles
pour remplir vos obligations militaires, je
vous en remercie chaleureusement.

"Souviens-toi de toujours oser", telle est
la devise du bataillon de carabiniers 14,
car ce n'est qu'avec courage, témérité et
volonté qu'un corps de troupe de milice
peut atteindre le niveau d'entraînement
requis par la mission susceptible de lui être
confiée.

Vive le bataillon de carabiniers 14, vive
notre armée de milice, vive la Suisse !



Le porte-drapeau du bat car 14 passe devant le bataillon et s'apprête à venir présenter le drapeau au cdt bat car 14, le lt col EMG Guillaume GENOUD.
En passant devant le détachement de la Cp car 72, le cap car Jean-Michel GIORIA le salue, sabre au clair.



EM CAR 14

CAPITAINE FABIEN LAFARGE

S1 BAT CAR 14

Unique !

Il suffit d'un seul mot pour résumer ce cours de cadres / cours technique 2020. De la préparation au licenciement, l'EM bat car 14 a vécu une expérience jamais vue auparavant.

Commençons chronologiquement. L'état-major avait préparé un cours à Walenstadt, lors de trois jours de travaux EM, suivis par un rapport d'appui aux unités de 2 autres jours (les reconnaissances dans le jargon). Cinq jours de travaux donc, agrémentés de quelques soirées à la maison, pour être prêts le 29 juin. Mais le Coronavirus entra dans la danse, et suite à un courrier du commandement des opérations, chaque militaire dut se tenir prêt à : soit effectuer un SIF normal, soit effectuer trois jours de cours de cadre et se tenir prêt à un engagement de 7 semaines, soit voir le service annulé.

Comme souvent, les planifications prévisionnelles sont toutes tombées à l'eau : un mois avant le cours, une autre variante est choisie : ce sera un cours de cadre agrémenté d'un cours technique de 12 jours (sans congé du week-end), à... Bure ! Page blanche. On recommence la planif'.

En deux jours, fin mai, l'EM se réunit donc pour préparer ce service. Du jamais vu !

Une organisation particulière

Ce n'est pas un cours de répétition. Ce n'est pas vraiment un cours de cadres non plus. En fait, ce type de service n'existe pas dans les systèmes. Le bat car 14 puis le bat car 1 auront été les seuls de Suisse à effectuer ce service. Le S1 passe donc du temps, beaucoup de temps, avec le personnel de l'Armée et la division pour créer une organisation qui permettra une gestion administrative de ce cours. L'appellation officielle sera donc « cour technique 1 – div ter 1 ». Un cours

mis sur pied officiellement par la division, mais, dans les faits, géré par le bataillon.

On en revient aux fondamentaux : nous créons des listes de convocation sur formulaire Excel, et envoi à Berne. Quelque chose qu'on avait oublié depuis l'apparition de PISA online qui permet de gérer cette étape depuis internet.

Organiquement, le bat ressemble à une compagnie. La cp EM (cp de service) joue le rôle de la sct cdmt. Tout le personnel du bataillon est géré par le DBC1 (effectifs) et le DBC 4 (compta). Les 4 autres compagnies et leurs cadres forment des sections regroupées en une compagnie d'engagement pour les différents exercices et phases d'instruction.

Et sans week-end

Pas de week-end, cela signifie aussi lessive. Là aussi, rien n'est prévu : les bataillons ne font jamais de service le week-end. Le cdt rempli usera de son imagination et de son réseau pour organiser la livraison de 5 t-shirts par personne, et pour mettre sur pied un service de blanchisserie. Et ça fonctionne !

En dehors de ces « détails » logistiques, les cadres ont profité de l'absence de troupe pour se concentrer sur l'instruction. Au programme, la mécanisation et le combat de maison et de localité, ou « CML » (on oublie l'AZUR – Action en zone urbaine – et le CEZU – Combat en zone urbaine).

On gardera un excellent souvenir du dimanche, composé d'une marche de 10km ainsi que d'un après-midi détente dans un lieu tenu secret. Au programme : remise du trophée Héphaïstos, et moment d'échange entre cadre. Et surtout, un moment solennel pour marquer la prise de commandement du lt col EMG Genoud.

On vous le dit : unique !

OF SPEC CATALINA ROTH

OF PIO BAR CAR 14

Chronique d'un cours technique au temps du COVID-19 : CC-CT du bataillon de carabiniers 14 à Bure, du 29 juin au 12 juillet

Si la phrase « dans les circonstances particulières liées au COVID-19 » a désormais une certaine redondance à nos oreilles et à nos yeux, il faut bien avouer que pour le 14 aussi, le virus a entraîné un bon nombre de changements. Nous avons donc troqué un cours de répétition classique à Walenstadt contre un cours technique axé sur la formation des cadres, d'une durée de 12 jours à Bure. Une forme bien particulière et inédite, pleine de défis, que le bataillon s'est appliqué à relever !

Masques, lavage de mains et distance sociale

Naturellement qui dit COVID-19, dit également mesures de protection. L'entrée en service des cadres s'est donc déroulée avec quelques étapes supplémentaires, comme le contrôle de température, ainsi que la présentation d'un formulaire attestant de la bonne santé de la personne. Il a fallu prendre quelques habitudes : se laver les mains à l'extérieur du bâtiment avant les repas, se désinfecter les mains en entrant dans d'autres, s'espacer suffisamment lors de l'appel et enfin, porter le masque lorsque les distances interpersonnelles ne pouvaient être respectées.

Concernant les repas sur le terrain, la cellule de la logistique avait aussi dû penser à la mise en place d'une ligne de distribution de la nourriture qui devait être compatible avec les mesures sanitaires. Exit les gamelles et bonjour la vaisselle jetable, bien plus sûre malgré son impact écologique assez négatif.

Exercices

La journée du mardi a vu se dérouler successivement la prise du drapeau sur les hauteurs de la place d'armes de Bure, puis le traditionnel exercice "HEPHAISTOS". Contrairement à l'usage, l'annonce des résultats a été reportée au dimanche 5 juillet. Le lendemain et le jeudi 2 juillet, les cadres ont été exercés à l'échelon de groupe, par compagnie, en prévision de l'exercice "ROYAUME", alors que l'état-major s'entraînait dans le cadre de l'exercice interne "MERCIER". Dans les deux cas, ces préparations se sont révélées riches d'enseignements.

L'exercice "ROYAUME" a démarré en début d'après-midi le 3 juillet, pour se terminer le dimanche 5 dans la matinée, principalement dans le secteur du village d'exercice de Nalé. Il avait pour thèmes la conduite des moyens mécanisés, la marche, la fouille d'une portion de terrain et la prise d'un secteur d'attente.

Puis, le lundi, les compagnies EM, 1, 2 et 3 s'entraînaient à l'échelon de la section pour du combat de localité, en préparation de l'exercice "TABAZAN", qui a eu lieu du mardi 8 au lendemain dans le secteur de Nalé. Mercredi, l'état-major du bataillon a également été exercé, lors de l'exercice "CATURIX", cette fois sous la direction de la division.

Il me faut également mentionner le retour de la compagnie d'appui - La Lourde - sur la place d'armes de l'Hongrin. Après quelques années d'absence, le triangle du lance-mine, formé par les fonctions d'observation, du traitement de données et des calculs des angles de tir, ainsi que l'appui de feu, a pu retrouver le plaisir des exercices de tir à balles réelles. Selon les dires de son commandant, le capitaine

Nicolas Pichard, la Lourde « c'est les yeux, les oreilles, le clou et le marteau du bataillon », principe que les cadres de la compagnie se sont fait un plaisir de nous expliquer. Les yeux pour les observateurs, les oreilles pour les explorateurs, le clou pour les tireurs d'élite et le marteau pour les tireurs lance-mines, bien sûr !

Bilan

Après un REDIMA intense, quelles leçons peuvent être tirées d'un tel cours ? Le programme de travail qui était chargé et ambitieux, a nécessité beaucoup d'efforts à tous les échelons, puisque le nombre de convocations pour les soldats en appui était limité à 100. Si ce manque de personnel en a fait transpirer plus d'un, les solutions ont été trouvées !

Durant les exercices, pour les cadres il n'a pas été facile de redescendre d'un

échelon, de se mettre dans la peau du subordonné, tout en accomplissant tout de même des tâches liées aux devoirs de la fonction originelle. Ainsi, pour conclure, on peut dire que nos cadres savent être polyvalents et jongler entre les différentes facettes de leur fonction : jongler entre deux exercices, ou entre deux échelons, les deux défis ont été relevés !

PUBLICITÉ



BULA assurances s.a.

Route du Pont-Butin 70, 1213 Petit-Lancy
www.bula-assurances.ch
 022 310 74 44

Courtage en assurances toutes branches - Conseils en financement immobilier
 Recherche de partenaires financiers - Conseil en prévoyance LPP, vie, épargne, décès, etc.
 Gestion de portefeuilles d'assurances - Analyse de risques - Règlement de sinistres

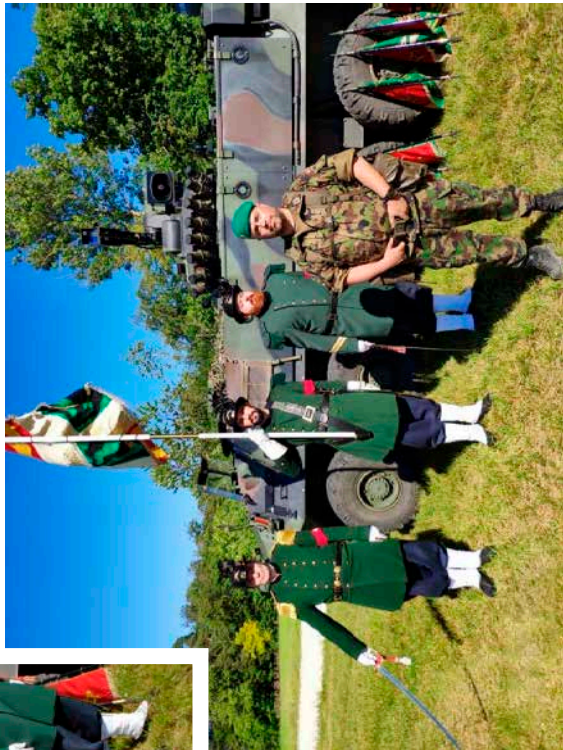
Monsieur Raphaël BULA - info@bula-assurances.ch

PHOTOS PRISES AVANT LA CÉRÉMONIE



De droite à gauche : le sgtm car Etienne STALDER, le lt col EMG Guillaume GENOUD, cdt bat car 14, le car David OBRIST (lt car à la cp car 14/3), le Divisionnaire Yvon LANGEL, cdt div ter 1, le cap car Jean-Michel GIORIA, cdt ai de la Cp car 72.

De droite à gauche : le lt col EMG Guillaume GENOUD, cdt bat car 14, le sgtm car Etienne STALDER, le car David OBRIST (lt car à la cp car 14/3 - L'INTRANSIGEANTE), porteur du drapeau de la Société Militaire des Carabiniers de la Société Militaire des Carabiniers Genevois, le cap car Jean-Michel GIORIA.



INTERNATIONAL
MANAGEMENT SCHOOL
GENEVA

Contact:
admissions@imsgeneva.ch
+41 (0)22 545 12 80

Campus Biotech
Chemin des Mines 9
1202 Genève



CUBTIVEZ
VOS ACQUIS MILITAIRES
en intégrant un cursus
universitaire

EQUIMIL
équivalences civiles
des compétences et
formations militaires



MESSAGE DU

COMMANDANT DE CORPS THOMAS SÜSSLI CHEF DE L'ARMÉE

L'IMPORTANCE D'AIR2030 POUR L'ARMÉE EN TANT QUE SYSTÈME GLOBAL

Article pour "Le carabinier genevois"

Avant d'entrer dans le vif du sujet, permettez-moi tout d'abord de vous adresser mes remerciements pour le travail accompli par votre société militaire. C'est grâce aux associations et sociétés comme la vôtre que perdure l'esprit de milice. Celui-ci est essentiel au bon fonctionnement de l'armée de milice telle que nous la connaissons. Cette année, votre bulletin a atteint l'âge respectable de 84 ans, tous mes vœux et en route pour les 84 prochaines années !

Si l'histoire et les traditions font partie intégrante de l'ADN des Carabiniers, les troupes à l'image du bataillon de carabiniers 14 ont également su prouver que l'innovation et la capacité d'adaptation ne sont pas en reste. À l'engagement, les troupes au sol doivent disposer de moyens adaptés pour remplir leurs missions. Elles doivent également pouvoir compter sur une protection face aux menaces de la troisième dimension – elles ont besoin d'un bouclier aérien.

La protection des troupes au sol est une mission des Forces aériennes. Les avions actuellement engagés atteindront bientôt la fin de leur durée technique d'utilisation et doivent être remplacés d'ici 2030. Nous avons besoin de nouveaux avions de combat.

Les besoins pour le service de police

aérienne ne sont pas déterminants pour calculer le nombre d'avions de combat nécessaires. Le besoin de protection de l'espace aérien en période de tensions accrues ainsi que les besoins initiaux pour la défense aérienne sont déterminants. L'expression "périodes de tensions accrues" fait concrètement référence à une période de plusieurs semaines durant lesquelles une attaque aérienne peut survenir à chaque instant.

En pareille situation, les Forces aériennes doivent remplir deux tâches : d'abord, la surveillance permanente de l'espace aérien, ensuite, elles doivent pouvoir intervenir en quelques minutes, en cas de violation de l'espace aérien, avec deux avions de combat ou plus. La protection de l'espace aérien doit être assurée pendant plusieurs semaines. Il est également central de garantir la capacité à durer.

Être en mesure d'assurer la capacité à durer influence directement le nombre d'avions de combat. Le besoin concret est de 32 avions de combat.

Pour avoir en permanence deux patrouilles de deux avions de combat en vol, il faut au moins 16 avions. Quatre avions sont en vol, quatre se préparent pour la relève et quatre autres avions, de retour de la dernière patrouille, subissent les contrôles et l'entretien nécessaire. Enfin, quatre avions constituent la réserve d'engagement. Parallèlement, une partie de la flotte doit être entretenue ou réparée. Il faut encore compter qu'une part de la flotte doit être



consacrée à l'instruction et à la formation. Au total, le même nombre d'avions de combat sera nécessaire à cette fin, ce qui fait 16 machines supplémentaires.

Des ressources à cette échelle sont nécessaires parce que le passage d'une période de tensions accrues à un conflit armé peut survenir de manière soudaine et surprenante. On passerait alors simultanément à une situation de défense aérienne.

Dans ce cas, les Forces aériennes doivent être en mesure, au minimum, avec leurs propres moyens d'empêcher un adversaire pendant une période limitée d'établir la supériorité aérienne ou de l'entraver

sérieusement dans son action. Durant cette phase, l'aptitude au duel des avions de combat est décisive – ils doivent disposer d'un radar performant, de missiles guidés air-air de longue portée ainsi que de systèmes d'autodéfense efficaces.

Ce n'est qu'avec de nouveaux avions de combat que nous pourrons maintenir notre souveraineté aérienne en période de tensions accrues après 2030. Ce n'est qu'avec de nouveaux avions de combat que nous pourrons protéger la population des attaques aériennes aussi après 2030.



MESSAGE DE

M. PASCAL KÜMMERLING

AU SUJET DE LA VOTATION
DU 27 SEPTEMBRE 2020**Pourquoi est-ce important de renouveler notre flotte aérienne ?**

Air2030, ce n'est pas juste l'achat d'un avion, mais d'un système complet (avion/système sol-air) capable de répondre à une multitude de menaces actuelles et futures. Il s'agit notamment de pouvoir répondre aux attaques physiques et non physiques, soit une combinaison de guerre conventionnelle avec l'infini de l'internet.

Pourquoi maintenant ?

Avec le refus de la votation sur le « Fond Gripen », les avions de combat Northrop F-5 E/F « Tiger II » datant des années 1970 n'ont pas été remplacés. Ceux-ci sont depuis un certain temps devenus obsolètes et vont être retirés complètement du service très prochainement.

La flotte de Boeing F/A-18 C/D « Hornet » a dépassé la moitié de sa vie cellule. L'avion est conçu pour 5'000 heures de vol. Les heures annuellement nécessaires pour l'entraînement de nos pilotes sont de 5'500 heures environ (120 h/an par pilote + simulateur). La prolongation de vie à 6'000 heures en cours doit permettre de pouvoir voler jusqu'en 2030. Il ne sera pas possible de prolonger l'avion car, dès 2023, Boeing ne livrera plus les mises à jour des logiciels et dès 2032, l'avionneur ne pourra pas garantir l'obtention de pièces détachées. C'est pour cela que les pays utilisateurs comme la Suisse (Australie, Canada, Espagne, Finlande, Koweït et l'US Navy) planifient le retrait et le remplacement d'ici 10 ans de l'ensemble des modèles de « Hornet ».

Préliminaires à Air2030

La décision de lancer le programme « Air2030 » ne s'est pas faite en un jour. Toutes les alternatives ont été étudiées

(prolongations des avions, sous-traitance de la police du ciel, achat d'avions d'occasions) mais au final ces dernières n'offraient pas de solutions viables à long terme, ni en fonction de l'ensemble des besoins.

C'est après l'étude des alternatives que le DDPS a lancé le projet « Air2030 ». Pour ce faire, deux groupes de travail ont été créés :

- Groupe d'accompagnement pour l'évaluation de l'acquisition
- Groupe d'experts sur le futur avion.

S'ajoute les discussions de Watteville, ainsi que celles au Parlement.

En parallèle, un document complet « Avenir de la Défense aérienne a été publié ». Il faut y ajouter les trois rapports complémentaires demandés par Mme la Conseillère Fédérale Viola Amherd :

- État de la menace par Mme l'ambassadrice Pálvi Pulli
- Avis externe sur l'avion de combat par le Professeur Claude Nicollier
- Affaires compensatoires par l'expert Kurt Grüter

Financement garanti

Le financement est entièrement pris sur le budget ordinaire de l'armée. Aucun financement par d'autres départements ou autres institutions n'est occasionné. Cet argent en cas de « NON » n'ira pas ailleurs !

Coûts effectifs

Le plafond de 6 mia pour l'acquisition d'avions de combat comprend des coûts globaux sur la durée de vie des appareils : CHF 18 mia, soit un coût mensuel sur 30 ans de CHF 6.- par habitant. La vie des cellules des nouveaux avions est plus longue, soit une fourchette de 8'000 à 10'000 heures de vols en comparaison au F/A-18 qui est

de 5'000 heures. De plus, les nouveautés en matière de diagnostic de panne vont permettre de diminuer certains travaux de maintenance.

Avions de luxe ?

Les avions de combat en compétition sont standards et correspondent aux besoins et à la technologie nécessaire selon un cahier des charges établi en adéquation avec l'analyse des menaces. Ils répondent à des besoins clairement identifiés. Des avions plus légers ne peuvent effectuer les missions les plus basiques de la police du ciel et encore moins en ce qui concerne les tâches les plus avancées.

La défense sol-air ne suffit pas !

La défense sol-air seule ne permet pas de protéger l'espace aérien. En Suisse, les radars au sol subissent les effets de la topographie. Les ondes radars ne traversant pas les montagnes, la capacité de couverture d'un système sol-air de moyenne/longue-portée est limitée à 15'000 km² (Données Rapport sur la Défense Aérienne). Par ailleurs, un système sol-air est une arme de guerre mais inutilisable en temps de paix. De plus, l'engagement contre des missiles balistiques est complexe et ne peut être effectué de manière fiable qu'avec un engagement en « réseau » avec un avion de combat multirôle.

Pas seulement un avion, mais un système complet

Nous sommes amenés à voter uniquement sur l'achat de l'avion. Mais « Air2030 » n'est pas qu'un avion pour assurer la police du ciel. C'est un projet complet en vue d'adapter les Forces aériennes aux nombreux défis qui les attendent. La guerre se complique avec ce qu'on appelle les « opérations multi-domaines » (détection tout azimut, combat au-delà de la portée visuelle, guerre en réseau (Electronic Warfare) et antibalistique, reconnaissance). Parce que les avions de combat modernes sont conçus comme des plateformes volantes polyvalentes, ils servent également de pont entre les espaces physiques et non physiques. Aujourd'hui, les liaisons de données vers tous les partenaires au sol et les capteurs capables de vérifier les dangers au sol et dans les airs à distance sont presque plus importants que l'armement ou les caractéristiques de vol pour les combats aériens classiques. La capacité de mener une guerre électronique est de plus en plus attendue car les avions de combat modernes en sont la clé de voûte !

En conséquence, l'avion de combat moderne

est directement lié à la cyberguerre, car celui-ci en est un vecteur direct. Air2030 allie un avion avec un système sol-air qui vont travailler en binôme, afin de répondre de manière la plus adaptée à l'évolution des menaces. Les « zones non couvertes » par le système sol-air seront complétées par le radar volant de l'avion car sans ce dernier, la détection reste limitée.

La Suisse partenaire de sécurité

L'histoire des conflits nous montre à bien des égards que l'on ne peut compter sur la protection de ses voisins. Par contre, il est nécessaire de participer à une sécurité commune. La Suisse est un partenaire de choix dans ce que l'on appelle la sécurité centre-europe. D'ailleurs, l'acquisition d'un nouvel avion de combat associé à un système complet de défense aérienne est particulièrement bien vu de la part de nos voisins français, allemands et italiens. Ceux-ci espèrent qu'à l'avenir nous pourrions continuer de travailler ensemble pour améliorer l'échange de données, afin de mieux sécuriser nos espaces aériens.

Certifié bio-kérosène

Les nouveaux avions de combat seront tous certifiés pour voler avec du bio-kérosène. A l'avenir, il sera donc possible de protéger notre espace aérien tout en offrant une meilleure adéquation avec la protection du climat. Selon les avionneurs, l'état des certifications est le suivant : le Super Hornet = certifié, F-35 = certification en cours, Rafale & Eurofighter = certification attendue pour 2023.

Les offsets un retour sur investissement

Les affaires compensatoires sont soumises à la loi du marché. Le tout est contrôlé à l'aide d'un registre public et l'argent investi permettra de donner un nouveau souffle à l'industrie avec des emplois, donc des cotisations AVS et un retour en termes d'impôts. C'est ainsi que l'argent travail pour le bien de la communauté.

Notre souveraineté

Notre aviation militaire garantit notre souveraineté aérienne et aucun avion étranger armé ne peut traverser notre territoire pour des opérations à l'étranger. Ceci est la garantie de notre politique de sécurité ainsi qu'en matière de relation étrangère.

Il n'y pas de plan B à l'achat d'un nouvel avion de combat !

MESSAGE DE

M. ETIENNE GUGGISBERG

PRÉSIDENT DU COMITÉ ROMAND POUR
UNE DÉFENSE NATIONALE CRÉDIBLE
(CRDC)**Fin de l'aviation militaire, fin de la neutralité suisse !**

Petit retour en 2014 : le peuple suisse refuse en votation populaire l'achat de l'avion suédois Gripen afin de remplacer les Tiger en fonction depuis les années 70. Nous voici maintenant au pied du mur : toute la flotte aérienne de notre armée arrivera en fin de vie dans les 10 ans à venir. Un refus le 27 septembre prochain équivaldrait en principe à la suppression de l'aviation militaire suisse.

Bon, il faut avouer qu'en 2014, entre les bourdes à répétition du Conseiller Fédéral Maurer et les prestations des « communicateurs » de son département, on ne pouvait que rager et pleurer de désespoir.

Notre chance, cette fois, c'est d'avoir Viola Amherd aux commandes du département de la sécurité ; une femme de caractère, PDC de surcroît, à qui on ne la fait pas.

Fake news

Nos adversaires soutiennent que des avions d'entraînement italiens feraient l'affaire, et pour un coût largement inférieur. Dans les faits, c'est un peu comme si on équipait la police avec des vélos électriques pour faire la chasse aux voleurs sur scooter. Je laisse le lecteur lire l'excellent article de mon collègue Kümmerling qui s'est penché, entre autres, sur cette crétinerie propagée par les socialistes.

Autre argument ridicule diffusé par le Gssa : les avions de combats ne servent à rien en cas de pandémie. Réponse du berger à la bergère : les masques et le gel

hydro-alcoolique non plus pour empêcher un avion pirate de s'écraser sur le Palais Fédéral !

Un investissement pour deux générations

Personne n'a anticipé la pandémie qui nous a frappé cette année ni même imaginé son ampleur et ses conséquences. Personne n'a vu venir la chute du mur de Berlin. Personne n'a pensé qu'à la suite de cet événement, des conflits (ex-Yougoslavie, Kosovo, Donbass, annexion de la Crimée) puissent se dérouler en Europe. Qui peut encore décemment prétendre que les 40 prochaines années s'écouleront paisiblement, tel un long fleuve tranquille ?

Du matériel performant dans chaque situation

Chaque élément de sécurité a des besoins propres à ses missions : des ambulances équipées de sorte pour les urgences sanitaires, des pompiers pouvant intervenir en cas de n'importe quelle pollution, des policiers pouvant secourir, constater, contrôler ou intervenir avec des moyens proportionnés, une cyber-défense avec du matériel, des programmes récents et des hackers compétents, une protection civile flexible et disponible en tout temps, et, bien sûr, des avions de chasse pouvant empêcher au minimum des violations de notre espace aérien et au maximum de le défendre. En Suisse, chaque année, notre aviation militaire doit intervenir une quarantaine de fois afin de remettre sur les rails un avion ne respectant pas les règles du trafic aérien ou se trouvant dans une situation d'urgence.

En période de tension accrue, l'aviation militaire doit aussi être en mesure de maintenir la souveraineté aérienne pendant des semaines, voire des mois, ce qui nécessiterait un nombre suffisant d'avions de combat opérationnels. Tant que la menace et l'usage de la force seront un instrument de politique internationale, une protection permanente et donc des avions performants resteront indispensables pour notre sécurité et notre liberté. En tant que pays neutre, la Suisse doit être en mesure de se protéger. **La protection indépendante de l'espace aérien est également une obligation en vertu du droit international.**

Imaginons l'hypothétique « après-refus » : La Suisse n'a plus de police aérienne et notre Conseil Fédéral a convenu avec l'OTAN que cette dernière le ferait à notre place, moyennant monnaie sonnante et trébuchante. Un jour, l'OTAN décide de faire tomber un dictateur en Afrique du nord ou au Proche-Orient (comme ce fut le cas avec la Lybie, entre autres...). Ses avions

de combat basés en Allemagne prendront le chemin le plus court pour aller remplir leur mission ; ils passeront donc par-dessus notre Pays sans nous demander notre avis. La Suisse neutre aura donc laissé un des belligérants utiliser son espace aérien. Cette situation ruinerait définitivement notre image de pays neutre, prêt à offrir ses bons offices. Dans un passé pas si lointain et dans un cas similaire, la Suisse refusa le survol de son territoire.

Les conséquences sont donc importantes et vont bien au-delà d'un simple débat financier.

Chacun d'entre nous doit faire maintenant preuve d'esprit combatif et se doit, dans les quelques semaines qui nous séparent de la votation, de prendre influence dans ses cercles d'amis ou associatifs et d'apporter les arguments qu'il jugera adéquat.

Au travail, et nous gagnerons !

PUBLICITÉ

GENÈVE – NYON – CRISSIER

EN TOUTES CIRCONSTANCES
CONSTANTIN
SANITAIRE, FERBLANTERIE ET COUVERTURE

V. GUIMET & FILS SA

FONDÉE EN 1873

ENTREPRISE DE VIDANGE HYDRAULIQUE

Maçonnerie - Canalisations - Travaux publics



URGENCE 24 HEURES SUR 24

Rue des Buis 12
CH - 1202 Genève
www.guimet.chTél. 022 906 05 60
Fax 022 906 05 66
info@guimet.ch

MESSAGE DE

MESSIEURS
JEAN-PIERRE ET ARNAUD POLLIENARTICLE POUR LE CARABINIER GENEVOIS
CONCERNANT Air2030

AOÛT 2020

Introduction

Quality Control NDT S.A. est une entreprise familiale proposant des contrôles de qualité non-destructifs. Basée à Forel Lavaux, elle existe depuis 1982 et emploie une dizaine de personnes.

Historique

Octobre 1990 appel de Pierre Derendinger pour demander si Quality Control montrerait de l'intérêt à participer sans garantie, sans rétribution à la démonstration que l'industrie suisse pourrait être un partenaire fiable de MacAir pour le cas où les citoyens suisses acceptaient l'achat de 34 Hornet FA 18 C/D.

Quality Control intéressé par les technologies qui volent accepte avec enthousiasme la proposition, d'autant plus que la Suisse ne peut pas se targuer d'une activité économique très développée dans l'aéronautique et que les débuts de Quality Control dans ce domaine sont ardu.

De novembre 1990 à juillet 1991, écriture des plans de contrôle ultrasons qui seront approuvés par MacAir pour chacune des 2 pièces susceptibles d'être produites en Suisse.

Août 1991, les 4 premières pièces des stabilisateurs horizontaux des Hornet FA 18 C/D sont contrôlées par Quality Control ; ces contrôles ont eux-mêmes été supervisés en vidéo par MacAir.

8 Juin 1993, le peuple suisse accepte largement la proposition du Conseil Fédéral pour l'achat des appareils chargés de remplacer les F5 vieillissant et continuer à assurer la défense de notre ciel.

Derendinger et Quality Control sont prêts à participer à l'aventure du marché compensatoire pour les 34 « Peace Keepers » que le peuple suisse a accepté d'acheter. Ruag, Jean Gallay, Pilatus, Mecaplex, Mecanex, Niklaus, Ambrosetti commencent à remplir le plateau de la balance de compensation ; Iril, le fabricant lausannois de bas nylon, se joint également aux bénéficiaires de ce marché ; nous n'avons cité que les sociétés avec lesquelles Quality Control a entretenu ou entretient encore des contacts.

Fin 1999, le dernier des 34 FA 18 suisses est assemblé. Pourtant la belle histoire continue mois après mois, année après année, sans interruption grâce à l'abnégation des sociétés qui ont fait l'effort de s'impliquer dans ce marché...

Décembre 2018, les dernières pièces pour MacAir, devenu entre-temps Boeing, sont contrôlées dans notre laboratoire ; et l'aventure n'est peut-être pas terminée, car Derendinger & Co SA, devenu entre-temps Ruag, puis Saint-Jean Aero filiale d'un groupe français depuis 2011, s'est retiré du marché suisse malgré une commande de Boeing qui devait porter sur plusieurs ensembles pour équiper les FA 18 E/F de l'armée de mer américaine. Nous sommes toujours avec Ruag sur la

liste des fournisseurs potentiels capables de contrôler des pièces en titane ; cette situation n'existe que grâce au marché compensatoire et au bon travail fourni par des sociétés suisses.

Compensation technologique

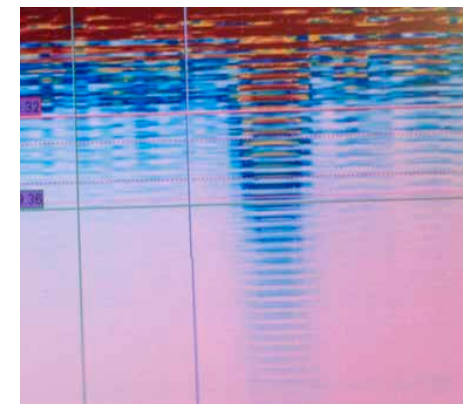
Quality Control peut dire que le fait de travailler pour Boeing, d'avoir reçu le certificat de qualité délivré par cette organisation incontournable de l'industrie aéronautique aura facilité les contacts avec d'autres acteurs majeurs du même secteur d'activité ; ainsi, General Electric Aviation, Northrop, Hamilton Sundstrand, Rolls Royce, Parker, Teledyne Continental font tous confiance à l'expérience acquise et maintenue par Quality Control, reconnue pour la première fois par Boeing et confirmée en 2003 par l'obtention de certificats émis par le Nadcap.



Cette organisation réunit plus de 50 groupes actifs sur le plan mondial dans le domaine aéronautique. Fin septembre 2020, Quality Control montrera au Nadcap, lors du prochain audit, que les 2 années de récompense avec le grade « Merit » sont méritées. La technologie des ultrasons, entre autres, a permis à Quality Control de faire ses preuves sur des éléments aussi porteurs que les maxi voiliers, les satellites, les avions (Qu'ils soient commerciaux, militaires ou même solaire) et les fournisseurs de matières premières (aciers, aluminium et autres panneaux en résine et fibres de carbone).

Sans aide directe fournie par Boeing, mais grâce à leurs exigences très pointues, Quality Control a été obligée de se renseigner, d'étudier, d'essayer des applications qui ne sont pas courantes sur le marché, mais lesquelles au final ont été acceptées par Boeing et qui nous ont permis de pénétrer chez Airbus pour le contrôle de pièces sensibles du Boeing Dreamliner B-787 !

La connaissance des exigences de ce constructeur nous a aussi permis d'envisager et de réaliser notre école



B-scan d'un panneau en matière composite réalisé chez Quality Control

pour la formation du personnel NDT dans les méthodes Non Destructives. Nous sommes reconnus comme centre de formation et d'examen par l'Agence européenne de l'aviation civile et par la Foca, notre agence nationale. Nos compétences sont énumérées sur le site de « Doing Business with Boeing » et souvent des sociétés inconnues de Quality Control font appel aux compétences énumérées par Boeing sur la liste D1-4426.

Compensation pécuniaire

Pendant près de 30 ans ce système de compensation a contribué à la croissance de Quality Control. Les retombées technologiques et financières ont contribué au bien-être de ses employés, eux-mêmes formés par nos soins pour l'application des diverses méthodes non destructives. Les domaines d'activité se sont élargis et permettent à tous nos clients de bénéficier des connaissances acquises grâce au marché compensatoire.

Point de vue industriel

Pour les raisons décrites auparavant, soit :

- La compensation technologique
- La compensation pécuniaire
- La défense de notre ciel,

Il faut acheter ces avions, car il est utopique de compter sur la bienveillance gratuite de nos voisins étrangers, alors qu'un pays ami retenait dans ses dépôts des masques sanitaires qui avaient été commandés par la Suisse !



Un achat nécessaire pour assurer la neutralité et la sécurité de notre pays, financé par le budget de l'armée.

Olivia de Weck
Avocate

27 septembre
OUI à la sécurité
aérienne

MODIFICATION DE LA LOI SUR LES ARMES

PAR LE MAJ EMG FLORIAN MAURY
CDMT PM

Le 19 mai 2019, le peuple suisse a tranché. Il a souhaité aligner un peu plus sa loi sur les armes à celle de l'Europe. Mais quelles sont les conséquences de ce choix ? Ce article va tenter de vous l'expliquer.

En remarque préliminaire, sachez que les permis acquis sous les anciens régimes restent valables. Il n'y a aucune démarche à entreprendre auprès de la police.

Les armes sont désormais classées selon 3 catégories :

1) Les armes soumises à déclaration

=> **contrat écrit**

2) Les armes soumises à autorisation

=> **permis d'acquisition**

3) Les armes « interdites »

=> **permis exceptionnel**

La modification principale réside dans la classification **des armes dites interdites** selon l'art. 5 LArm :

- les armes à feu automatiques ;
- les lanceurs de munitions à effet explosif ;
- les mitrailleuses légères ou lourdes ;
- les appareils produisant des électrochocs (taser) ;
- les dispositifs de visée laser ou nocturne ;
- les réducteur de son (silencieux) ;

Les catégories d'armes suivantes ont été rajoutées suite à la votation :

- les armes à feu de poing semi-automatiques munies d'un magasin de

- grande capacité (> 20 cartouches) ;
- les armes à feu automatiques transformées en semi-automatique (exception armes remise par l'armée) ;
- les armes à feu à épauler semi-automatique munies d'un magasin de grande capacité (> 10 cartouches).

Par exemple, l'achat d'une arme à feu à épauler semi-automatique, utilisée avec un magasin de 10 cartouches, nécessite "simplement" un **permis d'acquisition d'arme** délivré par la police (il s'agit d'une arme soumise à autorisation). Cette même arme, mais avec un magasin de grande capacité (> 10 cartouches) inséré, **devient une arme classée comme « interdite » !**

Mais que ce passe-t-il si le militaire, à la fin de ses obligations, décide de racheter son fass 90 ? Une exception a été prévue dans la loi. A savoir que l'intéressé, pour autant qu'il puisse satisfaire aux critères de rachat de l'armée, se présentera à un bureau de rétablissement **avec un permis d'acquisition** ! Et ce malgré la capacité du magasin remis par l'armée (20 cartouches).

Cependant, si ce même soldat décide, quelques années plus tard, de revendre son arme de service avec son magasin d'ordonnance, son acheteur devra se procurer, auprès de son bureau des armes cantonal, un **permis exceptionnel** !

Transport d'une arme

Selon l'ordonnance sur les armes (art. 5b Oarm), une arme à feu semi-automatique est considérée comme équipée d'un chargeur à forte capacité (donc **une arme interdite**) si :

- un tel chargeur est placé dans l'arme ;
- l'arme à feu est stockée avec un magasin de grande capacité compatible à l'arme ;
- l'arme à feu est transportée avec un tel chargeur.

Par conséquent, même si vous êtes propriétaire d'un fass 90 privé (équipé d'un magasin de 10 cartouches) **avec un permis d'acquisition** en règle ; le fait de le transporter/stocker avec un autre fass 90 équipée d'un magasin de grande capacité (que cette arme soit militaire ou privée), votre arme **deviendra une arme interdite** ! Vous êtes, dans cette situation, en infraction et ce malgré votre permis d'acquisition officiel.

Devoir d'annonce à la police

Selon l'article 42b LArm, toute personne qui est encore possession **d'une arme à feu interdite et qui ne l'a jamais enregistrée à la police** devra le faire à son canton de domicile **jusqu'au 28.09.2021**. Passé ce délai, l'arme pourra être séquestrée par la police et son propriétaire puni d'une peine pécuniaire voir de prison.

Amendes d'ordre

Depuis le 01.01.2020, l'ordonnance fédérale sur les amendes d'ordre a été modifiée. Désormais, si vous transporter votre arme privée ou militaire sans en avoir séparé les munitions, vous pourrez être amendable à hauteur de CHF 300.-.

Il va de soi que cet article n'expose que dans les grandes lignes les modifications principales de cette nouvelle loi sur les armes. Le soussigné vous recommande la brochure d'informations éditée par la police fédérale "les armes en bref" que vous pouvez trouver sur Internet <https://www.fedpol.admin.ch>.

SESSION MENSUELLE DE TIR SPORTIF



Le comité est heureux de vous proposer dorénavant une session mensuelle de tir à Bernex durant laquelle vous pouvez venir tirer au pistolet et au fusil.

Tous à vos agendas !

- Le jeudi 17 septembre 2020, de 17h à 19h30
- Le jeudi 8 octobre 2020, de 17 à 19h

La munition est en vente sur place.

Pour ceux qui auraient rendu leurs armes de service, nous en aurons une ou deux à disposition.

Inscription non nécessaire, sauf si vous souhaitez amener des invités, alors vous êtes prié de demander à g.auer@carabinier-ge.ch.

Les sessions de tir seront suivies du stamm SMCG - bat car 14 sur place.

STAND DE BERNEX



Armes à feu de poing semi-automatiques munies d'un magasin de grande capacité (plus de 20 cartouches)
Exemple: pistolets munis d'un magasin de grande capacité



Armes à feu à épauler semi-automatiques munies d'un magasin de grande capacité (plus de 10 cartouches)
Exemple: version civile du fusil d'assaut 90 de l'armée suisse

KRISS

KRISS VECTOR GEN II CRB
DISPONIBLE EN 9X19MM, 45ACP, 40 S&W ET 10MM

DISTRIBUTEUR POUR LA SUISSE:
RICHART & ASSOCIÉS ARMURIERS
Route de Compois 6, 1222 Vésenaz
request@armuriers.ch | Tel: + 41 22 59 300 59

KRISS-USA.COM
Instagram Facebook Twitter YouTube

FAM CUISINES ÉLECTROMÉNAGERS

NOUVEAU MAGASIN

Rue de Genève 97 - 1226 THÔNEX

Profitez de nos conseils professionnels

et nos prix attractifs



nolte[®]
KÜCHEN

DÉPANNAGES ET
RÉPARATIONS
TOUTES MARQUES
022 786 04 05

SIEMENS



LIEBHERR

GAGGENAU



BOSCH

Miele

Bauknecht



Electrolux

PARTENAIRE ENGAGÉ 2018



Magasin :

Rue de Genève 97 - 1226 THÔNEX - 022 349 12 12

Administration :

Chemin des Deux-Communes 8 - 1226 THÔNEX - 022 786 04 05

www.famcuisines.ch - info@famcuisines.ch